

Photosimulation 25 : Sur la Voie Sacrée (RD1916) au nord de Souilly (point haut aménagé)

État initial (parcs en service et autorisés) - Vue panoramique 120 °



village de Souilly

Commentaire paysager :

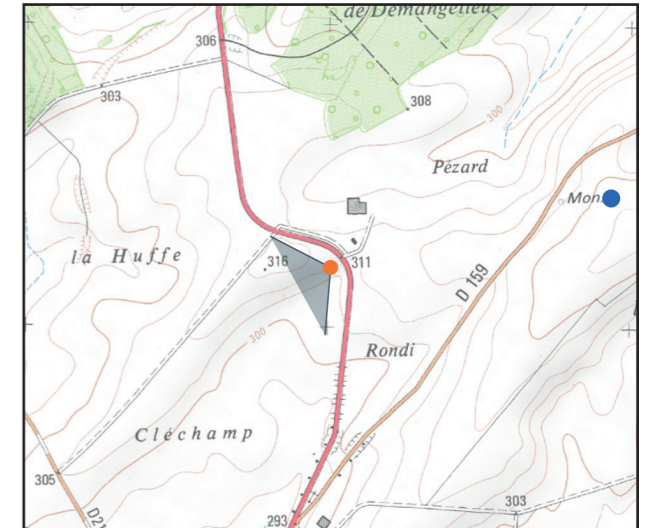
Ce point de vue complète le précédent, avec une vue plus éloignée le long de la RD1916 (Voie Sacrée), dans la partie nord du territoire d'étude. Le point d'observation est situé le long d'une aire de dégagement aménagée (intégration de silhouette de soldats et véhicules militaires dans le virage).

Le contexte éolien est plus lâche, avec une présence plus diffuse et condensée des parcs éoliens. Les parcs en exploitation bordant le site d'implantation sont masqués par la composition paysagère et le front des côtes des Bars. Seul le parc du Berger sera visible à terme, à la faveur d'un abaissement du relief.

Le projet envisagé s'inscrit dans le même axe visuel que les parcs en exploitation sur le plateau d'implantation, se plaçant sous la ligne de relief, sans perception possible. L'éloignement permet à la configuration paysagère de prendre le pas dans la perception.

L'impact du projet est jugé **NUL**, en regard de l'absence de perception des éoliennes.

Localisation de la prise de vue



Éolienne :

- En projet
- En service
- Acceptée
- En instruction

1 : 25 000

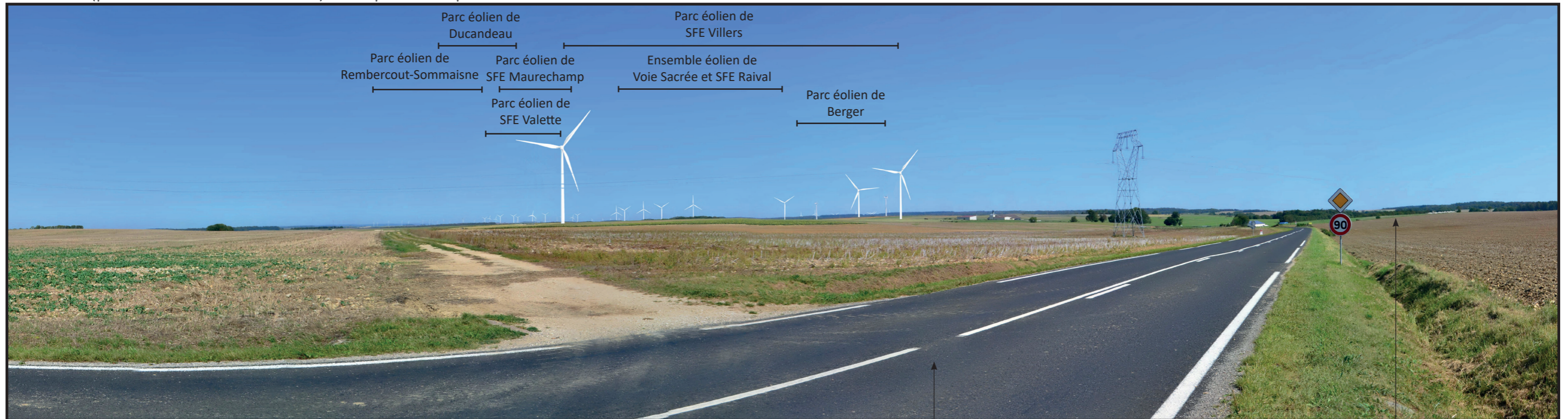
Simulation avec le projet et les parcs en instruction - Vue panoramique 120°



Distance à l'éolienne la plus proche : 12 188 m (E3)  
 Distance à l'éolienne la plus éloignée : 12 903 m (E2)  
 Azimut : 241°  
 Position : X=867559,33 Y=6884775,14 Z=310,6 m  
 Date de prise de vue : 27 septembre 2023

Photosimulation 26 : Sur la Voie Sacrée (RD1916) au sud d'Erize-la-Brûlée

État initial (parcs en service et autorisés) - Vue panoramique 120 °



RD1916 en provenance de Bar-le-Duc

front boisé des côtes des Bars à l'horizon

Commentaire paysager :

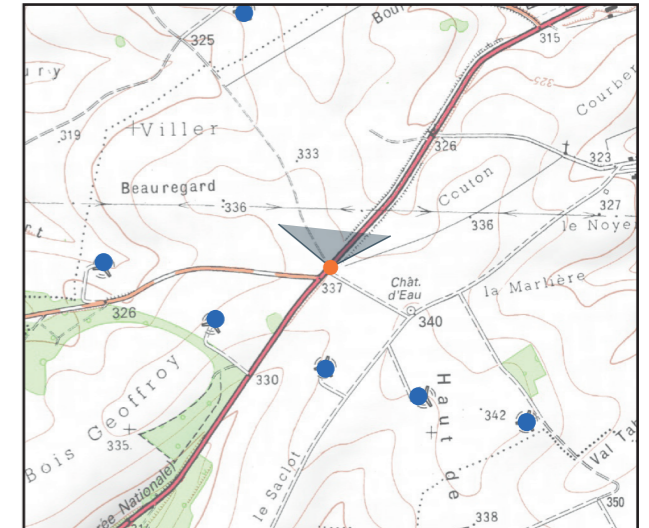
Ce point de vue complète le précédent, avec une vue plus éloignée le long de la RD1916 (Voie Sacrée), dans la partie sud du territoire d'étude. L'axe routier traverse un secteur de plateau dégagé, son horizon marqué par le front continu et boisé des côtes des Bars.

Le contexte éolien marque une certaine densité, mais contenue dans un angle visuel commun, du fait d'une implantation dans l'axe du plateau. A terme, les projets de Voie Sacrée Sud 1, de la Côte et Petite Montagne viendront complexifier la lisibilité de ce contexte, avec un étalement perceptible sur l'horizon. Dans ce secteur, les parcs éoliens appuient une prégnance visuelle dans le cadre paysager de la Voie Sacrée.

Le projet envisagé s'inscrit dans un horizon éloigné, à l'arrière des parcs éoliens, selon une implantation limitant son incidence visuelle. Le nombre d'éoliennes restreint, ainsi que l'emprise visuelle, contribuent à la dilution du projet dans le contexte éolien, sans dominance notable.

L'impact du projet est jugé **TRES FAIBLE**, en regard de la perception réduite des éoliennes et de la densification limitée du contexte éolien.

Localisation de la prise de vue



1 : 25 000

Simulation avec le projet et les parcs en instruction - Vue panoramique 120°



Distance à l'éolienne la plus proche : 13 598 m (E3)  
 Distance à l'éolienne la plus éloignée : 15 400 m (E1)  
 Azimut : 6°  
 Position : X=865967,64 Y=6861135,6 Z=337,8 m  
 Date de prise de vue : 06 septembre 2023

Simulation avec le projet : vue large, en perception réelle (à regarder avec une distance de 50 cm entre l'œil et la photo)



Angle :  $\pm 50^\circ$



Angle :  $\pm 50^\circ$

Angle total de la vue :  $\pm 100^\circ$  (feuille gauche et droite)

## Photosimulation 27 : Sur le tracé du GR14 au nord de Vaubecourt

État initial (parcs en service et autorisés) - Vue panoramique 120 °



cimetière isolé à l'ouest de Vaubécourt

RD2

Commentaire paysager :

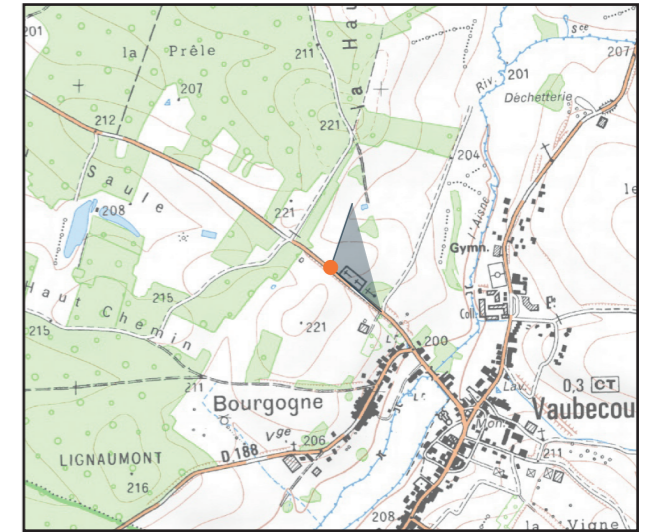
Le sentier GR14 est identifié à l'ouest de l'aire d'étude, déroulant son tracé le long des routes et chemins entre Bar-le-Duc et Clermont-en-Argonne. Il suit notamment la limite de l'aire d'étude rapprochée, sur sa frange ouest. Le tracé proche relie Lisle-en-Barrois et Beaulieu-en-Argonne, en passant par Vaubecourt et Evres, dans l'aire rapprochée.

Le contexte éolien se rend perceptible, à la faveur de l'ouverture du champ visuel. L'observateur se situe ici en effet sur un versant, offrant une plus grande portée visuelle au regard, notamment vers le plateau accueillant le développement éolien et la zone d'implantation. Du fait de la distance, la composition paysagère intervient toutefois dans les perceptions, filtrant le regard et amoindrissant les échelles visuelles des éoliennes au profit des éléments paysagers plus proches. Le contexte éolien actuel marque toutefois une certaine densité.

Le projet envisagé s'inscrit dans un horizon éloigné, dans le même angle de visibilité que les parcs éoliens existants, selon une implantation limitant son incidence visuelle. Le nombre d'éoliennes restreint, ainsi que l'emprise visuelle, contribuent à la dilution du projet dans le contexte éolien, sans dominance notable.

L'impact du projet est jugé **FAIBLE**, en regard de la préservation de la lecture paysagère et de la densification limitée du contexte éolien.

Localisation de la prise de vue



Éolienne :

- En projet
- En service
- Acceptée
- En instruction

1 : 25 000

Simulation avec le projet et les parcs en instruction - Vue panoramique 120°



Distance à l'éolienne la plus proche : 5 777 m (E1)  
 Distance à l'éolienne la plus éloignée : 7 543 m (E3)  
 Azimut : 75°  
 Position : X=854269,24 Y=6873117,73 Z=218,1 m  
 Date de prise de vue : 06 septembre 2023

Simulation avec le projet : vue large, en perception réelle (à regarder avec une distance de 50 cm entre l'œil et la photo)



Angle :  $\pm 50^\circ$

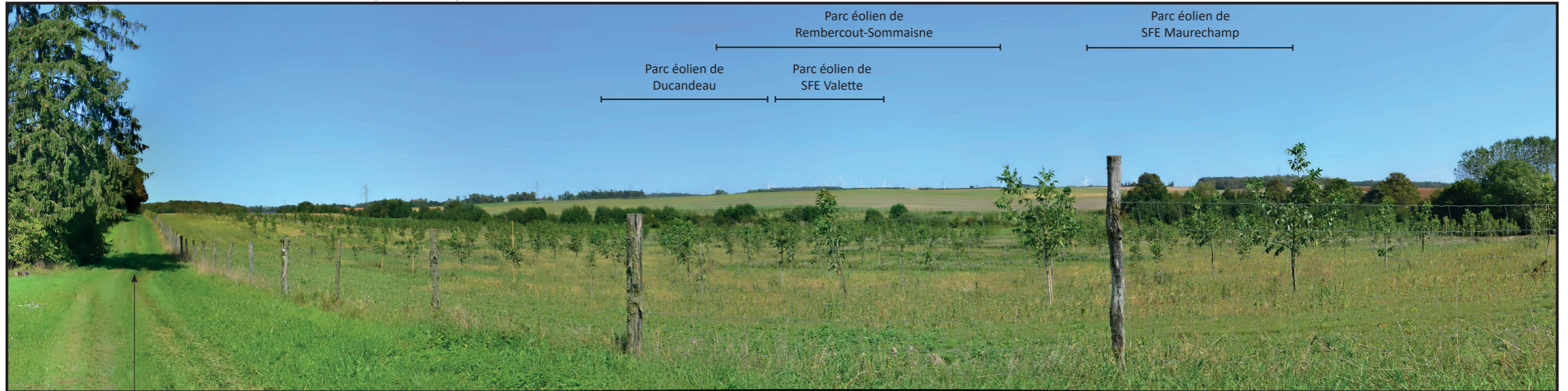


Angle :  $\pm 50^\circ$

Angle total de la vue :  $\pm 100^\circ$  (feuille gauche et droite)

## Photosimulation 28 : Sur le tracé du GR14 au nord de Lisle-en-Barrois

État initial (parcs en service et autorisés) - Vue panoramique 120 °



passage du GR14

Commentaire paysager :

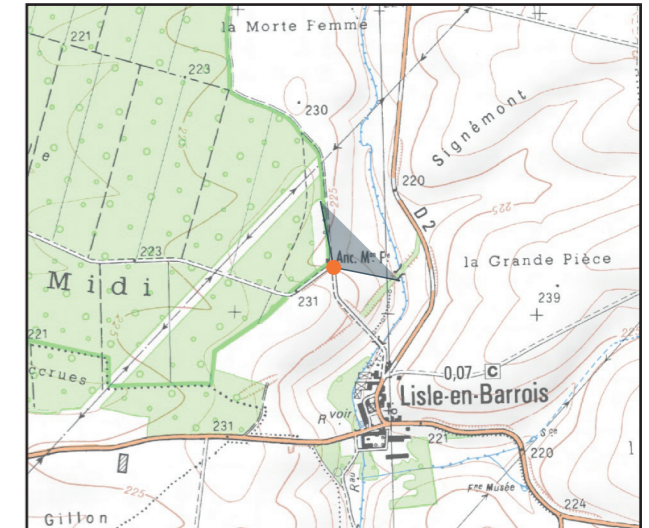
Ce tronçon du sentier longe une habitation isolée et la lisière du massif forestier de la Charpentière, au nord de Lisle-en-Barrois. A l'instar du point de vue précédent, la portée du regard est dépendante de la situation de l'observateur. Depuis des vues dégagées et surélevées comme celle-ci, le champ visuel ouvre sur un horizon ample. La composition paysagère intervient toutefois dans les perceptions.

Le contexte éolien se rend perceptible à l'horizon, mais en partie contré par le modelé topographique fermant l'horizon et la composition paysagère, dans des rapports d'échelle au profit des éléments paysagers plus proches. Les éoliennes restent malgré tout des éléments récurrents à l'horizon paysager.

Le projet envisagé s'inscrit dans un horizon éloigné, dans le même angle de visibilité que les parcs éoliens existants, selon une implantation limitant son incidence visuelle. Les éoliennes projetées sont filtrées par la composition paysagère et se diluent dans le contexte éolien, sans dominance notable.

L'impact du projet est jugé **TRES FAIBLE**, en regard de la perception réduite des éoliennes et de la densification limitée du contexte éolien.

## Localisation de la prise de vue



Éolienne :

- En projet
- En service
- Acceptée
- En instruction

1 : 25 000

## Simulation avec le projet et les parcs en instruction - Vue panoramique 120°



Distance à l'éolienne la plus proche : 6 948 m (E2)

Distance à l'éolienne la plus éloignée : 7 981 m (E3)

Azimut : 45°

Position : X=855712,05 Y=6868848,21 Z=227,1 m

Date de prise de vue : 06 septembre 2023

Simulation avec le projet : vue large, en perception réelle (à regarder avec une distance de 50 cm entre l'œil et la photo)



Angle :  $\pm 50^\circ$



Angle :  $\pm 50^\circ$

Angle total de la vue :  $\pm 100^\circ$  (feuille gauche et droite)

## Photosimulation 29 : Sur la RD16 en approche de Marat-la-Grande par le sud

État initial (parcs en service et autorisés) - Vue panoramique 120 °



RD116 et Marat-la-Grande

Commentaire paysager :

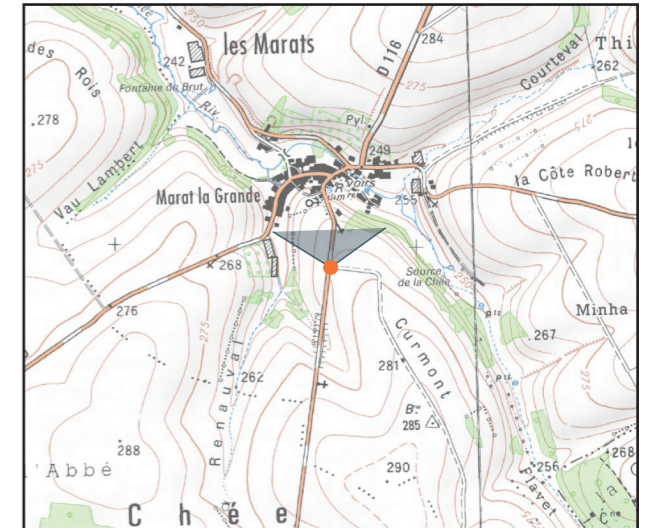
La RD116 présente des vues particulières sur le paysage. Son tracé s'affranchit de la topographie, traversant le plateau et ouvrant des horizons étendus depuis les points hauts et dégagés, comme en approche de Marat-la-Grande par le sud.

Le contexte éolien se rend perceptible à l'horizon, mais en partie contré par la composition paysagère, dans des rapports d'échelle au profit des éléments paysagers plus proches. Les éoliennes restent malgré tout des éléments récurrents à l'horizon paysager. Des parcs plus proches contribuent à appuyer la présence des éoliennes dans l'environnement de cet axe, comme le parc de Raival sur la droite.

Le projet envisagé s'inscrit dans le même angle de perception et à l'arrière du parc de Rembercourt-Sommaise. Les éoliennes projetées sont filtrées par la composition paysagère et se diluent dans le contexte éolien, sans dominance notable.

L'impact du projet est jugé **TRES FAIBLE**, en regard de la perception réduite des éoliennes et de la densification limitée du contexte éolien.

Localisation de la prise de vue



Éolienne :

- En projet
- En service
- Acceptée
- En instruction

1 : 25 000

Simulation avec le projet et les parcs en instruction - Vue panoramique 120°



Distance à l'éolienne la plus proche : 7 510 m (E3)  
 Distance à l'éolienne la plus éloignée : 8 956 m (E1)  
 Azimut : 358°  
 Position : X=862080,81 Y=6866560,87 Z=272,5 m  
 Date de prise de vue : 06 septembre 2023

Simulation avec le projet : vue large, en perception réelle (à regarder avec une distance de 50 cm entre l'œil et la photo)



Angle :  $\pm 50^\circ$



Angle :  $\pm 50^\circ$

Angle total de la vue :  $\pm 100^\circ$  (feuille gauche et droite)

## Photosimulation 30 : Depuis les abords de la gare TGV Meuse

État initial (parcs en service et autorisés) - Vue panoramique 120 °



Commentaire paysager :

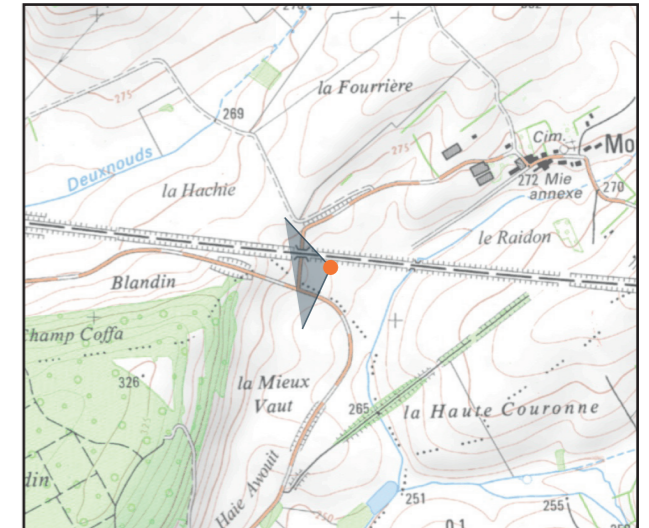
La gare Meuse TGV est une gare ferroviaire de la Ligne Grande Vitesse Est Européenne. Construite en 2007, elle est bâtie en bois, afin de valoriser la filière locale. Sa réalisation a été controversée, mais elle présente aujourd'hui un fort taux de fréquentation. L'architecture de la gare évoque la silhouette du village meusien traditionnel, et cette forme permet également à l'édifice d'être facilement identifiable depuis la route principale. Bâtie entre les côtes des Bars et le plateau barrois, le paysage environnant est dynamisé par un modelé topographique marqué et un couvert boisé récurrent à l'horizon.

Le contexte éolien ne se rend perceptible qu'à la faveur d'un abaissement du relief, avec une prégnance des éoliennes du parc de Courcelles, les autres parcs étant masqués par la configuration topographique proche.

Le projet envisagé se place sous la ligne de relief, sans perception possible. L'éloignement permet à la configuration paysagère de prendre le pas dans la perception.

L'impact du projet est jugé **NUL**, en regard de l'absence de perception des éoliennes.

Localisation de la prise de vue

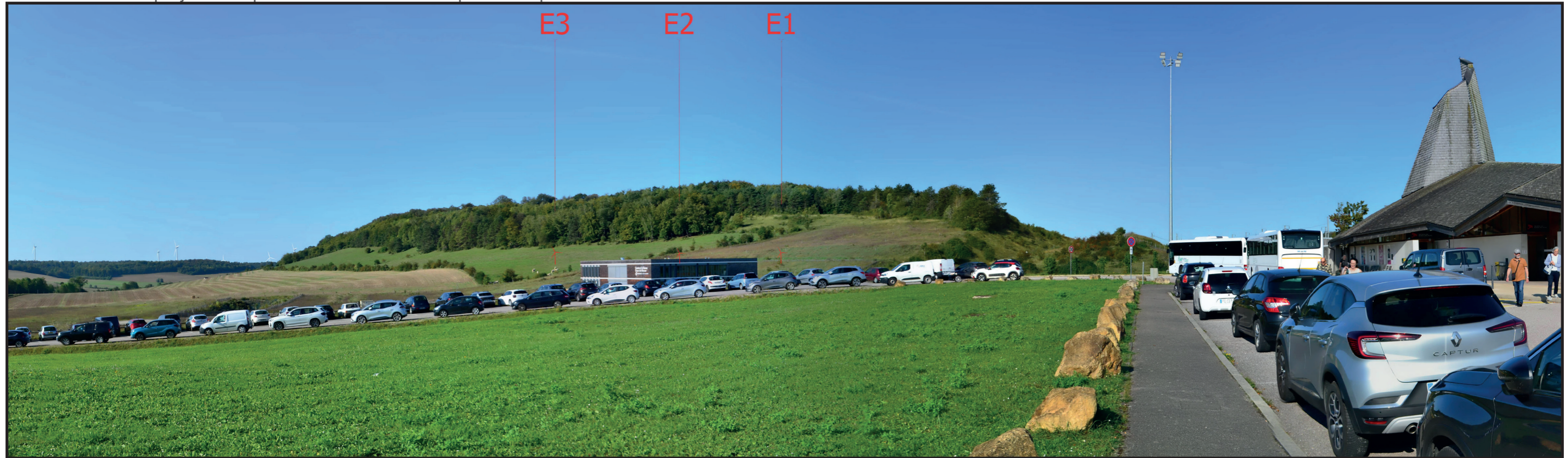


Éolienne :

- En projet
- En service
- Acceptée
- En instruction

1 : 25 000

Simulation avec le projet et les parcs en instruction - Vue panoramique 120°



Distance à l'éolienne la plus proche : 5 819 m (E3)  
 Distance à l'éolienne la plus éloignée : 7 150 m (E2)  
 Azimut : 261°  
 Position : X=866259,5 Y=6877760,96 Z=278,7 m  
 Date de prise de vue : 06 septembre 2023

## Photosimulation 31 : Sur la RD151 en approche de Seuil-d'Argonne par l'ouest

État initial (parcs en service et autorisés) - Vue panoramique 120 °



Parc éolien de  
Ducandeu

clocher de l'église de Seuil-d'Argonne (protégé MH)

RD151 en provenance de Senard

Commentaire paysager :

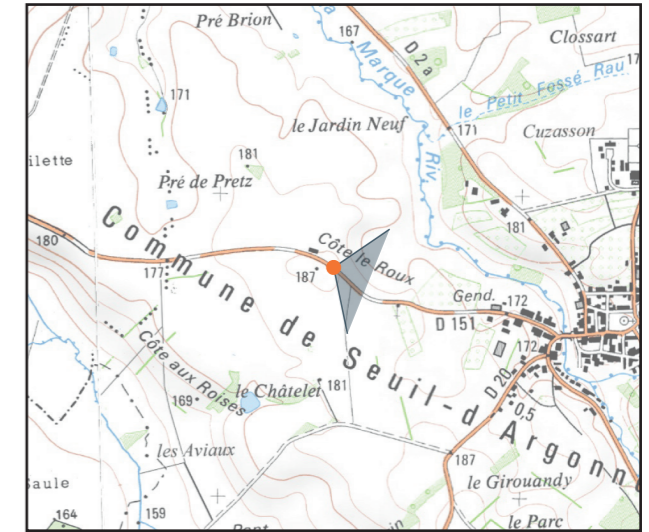
Avec l'éloignement, le contexte paysager dynamique de ce territoire prend le pas dans les perceptions vers le secteur d'implantation. Le village de Seuil-d'Argonne est situé dans un paysage marqué par des modelés topographiques liés au massif d'Argonne proche, associé à de nombreux vallons creusant le socle du plateau et un couvert boisé dense. En approche du village par l'ouest, la silhouette urbaine est diluée dans un écrin arboré dense, mais son église ressort au-dessus des frondaisons, comme point de repère visuel.

Le contexte éolien est difficilement visible à l'horizon, se devinant à la partie supérieure des éoliennes du parc de Ducandeu principalement. Aucun autre parc éolien n'est lisible, la configuration paysagère et la distance contribuant à les masquer aux regards.

Le projet envisagé s'inscrit dans le même angle de perception que le parc de Ducandeu, sans appui notable de la présence éolienne à l'horizon. L'implantation retenue présente un nombre restreint d'éoliennes, contenues dans le même angle visuel que les éoliennes existantes, sans étalement supplémentaire, ni densification notable. Les éoliennes projetées sont également filtrées par la composition paysagère et se diluent dans le contexte éolien, sans dominance.

L'impact du projet est jugé **TRES FAIBLE**, en regard de la perception réduite des éoliennes et de la densification limitée du contexte éolien.

## Localisation de la prise de vue



1 : 25 000

## Simulation avec le projet et les parcs en instruction - Vue panoramique 120°



Distance à l'éolienne la plus proche : 10 081 m (E1)  
 Distance à l'éolienne la plus éloignée : 12 389 m (E3)  
 Azimut : 112°  
 Position : X=849850,53 Y=6877513,91 Z=186,9 m  
 Date de prise de vue : 06 septembre 2023

Simulation avec le projet : vue large, en perception réelle (à regarder avec une distance de 50 cm entre l'œil et la photo)



Angle :  $\pm 50^\circ$



Angle :  $\pm 50^\circ$

Angle total de la vue :  $\pm 100^\circ$  (feuille gauche et droite)

## Photosimulation 32 : Depuis le panorama de Beaulieu-en-Argonne

État initial (parcs en service et autorisés) - Vue panoramique 120 °



Ensemble éolien

table d'orientation

buttes intermédiaires de Sérumont, Saint-Maxe et l'Épinée

Contexte paysager du point de vue à 120°



Commentaire paysager :

Beaulieu-en-Argonne s'inscrit comme un lieu de vie à haute valeur patrimoniale. Il s'agit d'un village de forgerons typique et très prisé pour le tourisme, qui doit son existence à une ancienne abbaye cistercienne du 7ème siècle. Sa situation en rebord du massif d'Argonne, son environnement de boisements et de lacs, son architecture préservée et mise en valeur et son panorama aménagé en font un point d'attrait touristique du territoire argonnais.

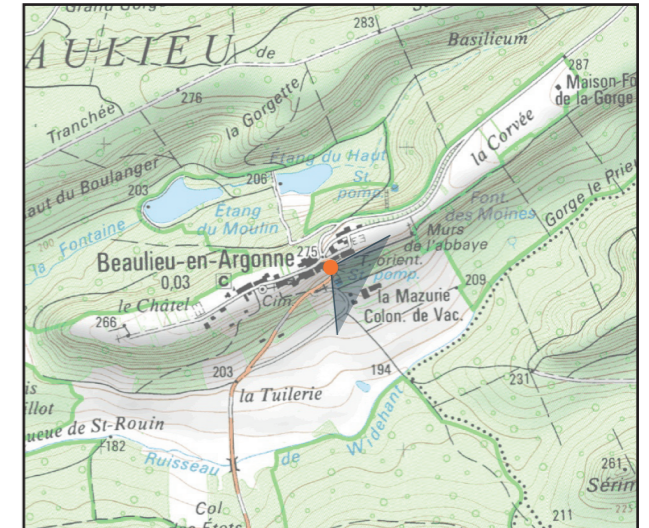
Perché sur le rebord du front d'Argonne, ce village bénéficie d'une vue imprenable sur le paysage au sud de la côte, des buttes intermédiaires complexifiant le panorama et marquant les témoins du développement géologique local.

Le contexte éolien est visible à l'horizon, entre les buttes intermédiaires de Saint-Maxe et l'Épinée, selon un angle commun d'environ 30° d'un seul tenant. L'éloignement de plus de 10 kilomètres des parcs éoliens et leur regroupement permettent de limiter la prégnance visuelle des éoliennes, dont les échelles perceptibles (emprise horizontale et hauteur lisible) sont amoindries par le contexte paysager proche.

Le projet envisagé présente un nombre restreint d'éoliennes, contenues dans le même angle visuel que les éoliennes existantes, sans étalement supplémentaire, ni densification notable. L'implantation a privilégié une insertion au coeur des parcs existants, avec un retrait de la zone nord du site.

L'impact du projet est jugé **TRES FAIBLE**, en regard de la perception réduite des éoliennes et de la densification limitée du contexte éolien.

Localisation de la prise de vue



Éolienne :

- En projet
- En service
- Acceptée
- En instruction

1 : 25 000

Simulation avec le projet et les parcs en instruction - Vue panoramique 120°



Distance à l'éolienne la plus proche : 11 701 m (E1)  
 Distance à l'éolienne la plus éloignée : 13 996 m (E3)  
 Azimut : 118°  
 Position : X=851286 Y=6883342 Z=272,5 m  
 Date de prise de vue : 02 avril 2024

Simulation avec le projet : vue large, en perception réelle (à regarder avec une distance de 50 cm entre l'œil et la photo)



Angle :  $\pm 50^\circ$

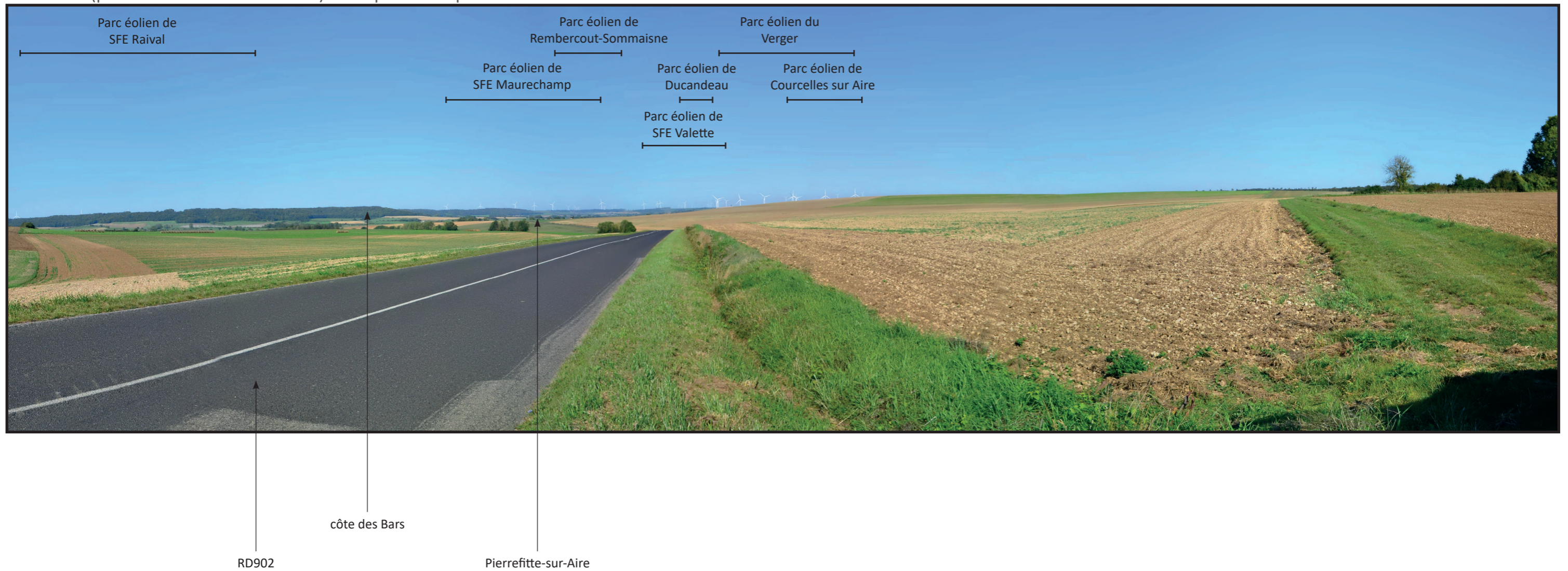


Angle :  $\pm 50^\circ$

Angle total de la vue :  $\pm 100^\circ$  (feuille gauche et droite)

Photosimulation 33 : Sur la RD902 à l'est de Pierrefitte-sur-Aire et du front des côtes des Bars (paysage des côtes des Bars et de la plaine de l'Aire)

État initial (parcs en service et autorisés) - Vue panoramique 120 °



Commentaire paysager :

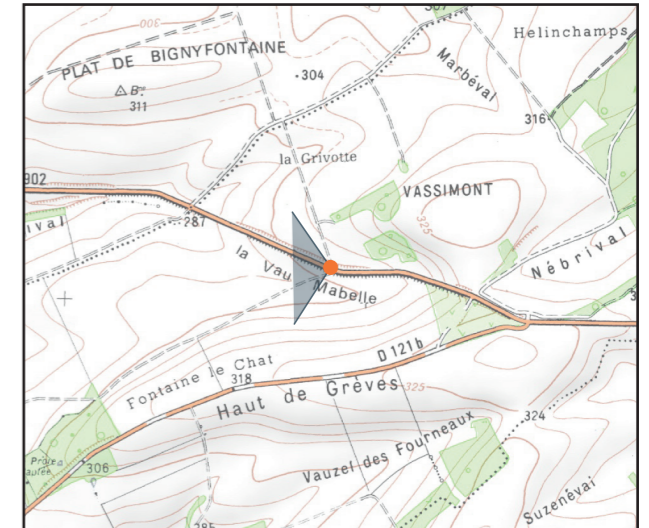
L'observateur se situe ici sur le Plateau Barrois Est, en limite du paysage de la plaine de l'Aire et de l'Ornain. Dans le dos de l'observateur, le contexte paysager présente une fermeture, liée à la progression vers un couvert boisé plus dense (Pays aux Bois). La plaine de l'Aire propose quant à elle une certaine ouverture, liée à la dominance des étendues agricoles, sur un socle légèrement ondulé. L'horizon paysager est dominé par le front boisé sombre des côtes des Bars, qui dessine un élément récurrent dans la composition visuelle de ce secteur paysager.

Le contexte éolien est parfaitement visible, le long du front topographique, en surplomb visuel dans le paysage. La présence des éoliennes reste prégnante. Le regard vient en effet buter contre le relief continu à l'horizon, le surplomb des éoliennes appuyant leur situation dans le paysage. Les parcs marquent toutefois des regroupements évitant un étalement continu le long de la ligne de front, et permettant de conserver des respirations visuelles.

Le projet envisagé se place au coeur du contexte éolien visible, dans le même angle de perception. L'implantation présente un nombre d'éoliennes restreint, dans des rapports d'échelle similaires aux éoliennes visibles. De ce fait, les éoliennes projetées se diluent dans le contexte ambiant, sans prégnance notable.

L'impact du projet est jugé **FAIBLE**, en regard de la perception réduite des éoliennes et de la densification limitée du contexte éolien.

Localisation de la prise de vue



Éolienne :

- En projet
- En service
- Acceptée
- En instruction

1 : 25 000

Simulation avec le projet et les parcs en instruction - Vue panoramique 120°



Distance à l'éolienne la plus proche : 12 701 m (E3)  
 Distance à l'éolienne la plus éloignée : 15 070 m (E1)  
 Azimut : 269°  
 Position : X=873266,52 Y=6868627,19 Z=305,8 m  
 Date de prise de vue : 06 septembre 2023

Simulation avec le projet : vue large, en perception réelle (à regarder avec une distance de 50 cm entre l'œil et la photo)



Angle :  $\pm 50^\circ$

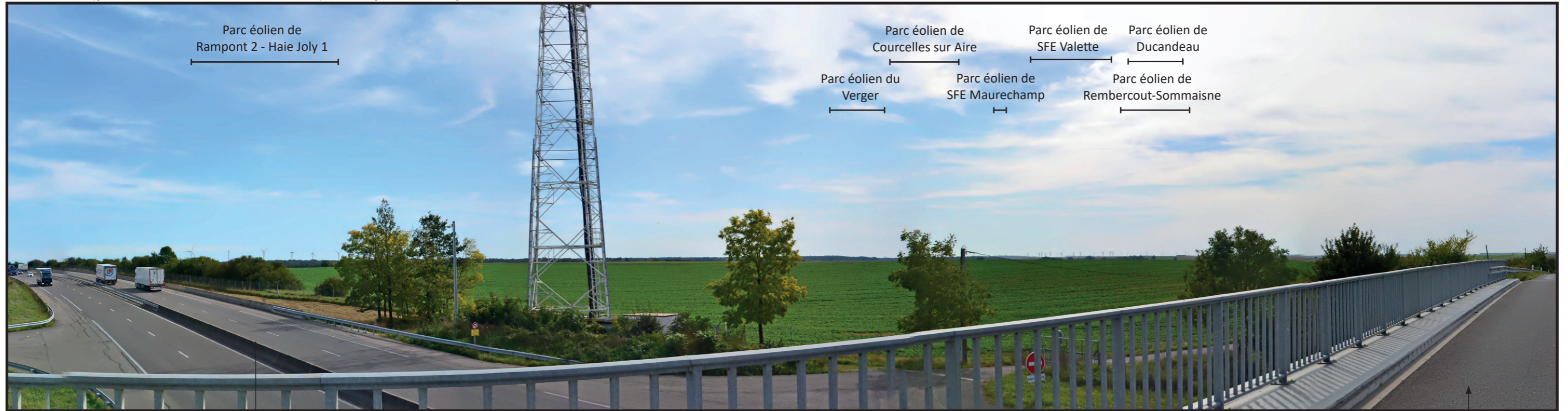


Angle :  $\pm 50^\circ$

Angle total de la vue :  $\pm 100^\circ$  (feuille gauche et droite)

## Photosimulation 34 : Vue éloignée au nord de Ville-sur-Cousances et aux abords de l'A4

État initial (parcs en service et autorisés) - Vue panoramique 120 °



A4 en direction de Verdun

RD163 en provenance de Rampont

Commentaire paysager :

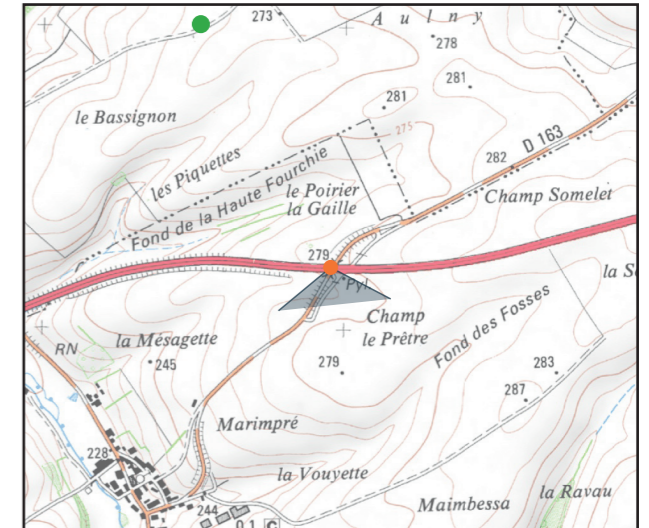
L'autoroute A4 (autoroute de l'Est) relie Paris à Strasbourg via Metz. Elle traverse transversalement les différentes unités paysagères composant le territoire d'étude, dans un champ visuel tantôt ouvert, tantôt fermé, selon le paysage traversé. Sur ce point de vue, l'axe autoroutier traverse le Plateau Barrois Ouest. Les larges étendues cultivées ouvrent l'espace paysager, plus ou moins filtré par les plantations arbustives le long de l'axe.

Dans une aire visuelle proche, le parc éolien de Rampont marque une certaine perception depuis l'axe, mais le reste du contexte éolien se place dans un horizon plus éloigné. Les parcs environnant le secteur d'implantation étudié s'inscrivent dans un angle commun limitant l'emprise spatiale du contexte éolien et préservant les respirations visuelles sur l'horizon.

Le projet envisagé privilégie une insertion au cœur des parcs existants, selon un nombre restreint d'éoliennes, et contenues dans le même angle visuel que les éoliennes existantes. Aucun étalement supplémentaire, ni densification notable n'est identifié.

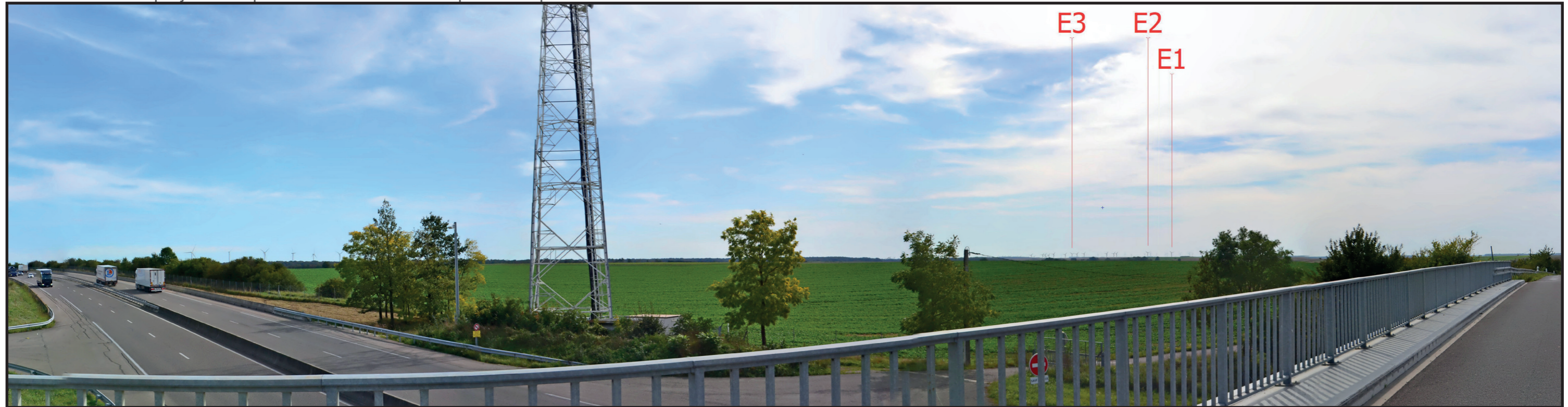
L'impact du projet est jugé **TRES FAIBLE**, en regard de la perception réduite des éoliennes et de la densification limitée du contexte éolien.

Localisation de la prise de vue



1 : 25 000

Simulation avec le projet et les parcs en instruction - Vue panoramique 120°



Distance à l'éolienne la plus proche : 14 703 m (E1)  
 Distance à l'éolienne la plus éloignée : 15 980 m (E3)  
 Azimut : 174°  
 Position : X=859555,53 Y=6889866,43 Z=278,5 m  
 Date de prise de vue : 27 septembre 2023

Simulation avec le projet : vue large, en perception réelle (à regarder avec une distance de 50 cm entre l'œil et la photo)



Angle :  $\pm 50^\circ$



Angle :  $\pm 50^\circ$

Angle total de la vue :  $\pm 100^\circ$  (feuille gauche et droite)

## Photosimulation 35 : Vue sur la vallée de l'Ornain depuis l'église perchée de Mussey

État initial (parcs en service et autorisés) - Vue panoramique 120 °



vallée de l'Ornain et village de Mussey

clocher de l'église de Bussy-la-Côte

église protégée MH de Mussey

Commentaire paysager :

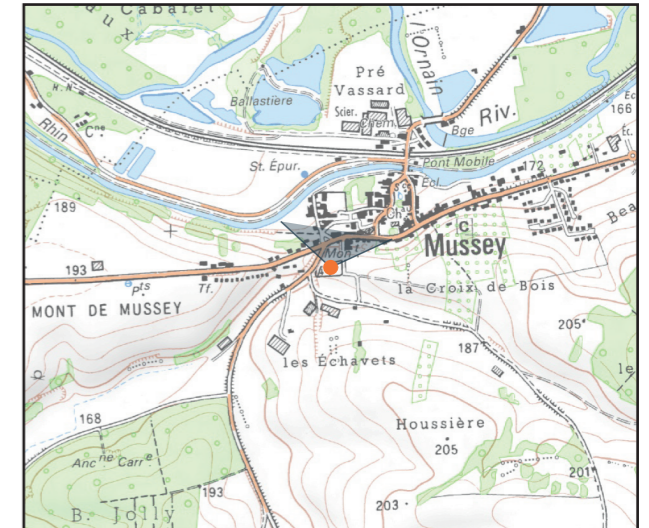
La vallée de l'Ornain creuse le plateau barrois et se place comme un site privilégié d'implantation humaine, accueillant notamment les villes de Révigny-sur-Ornain et Bar-le-Duc. Cette vallée est ainsi largement urbanisée et présente également un patrimoine dense. Depuis les hauteurs de cette dépression, de larges panoramas se dégagent.

Depuis ce point de vue en hauteur, aucune éolienne en exploitation n'est perceptible. L'éloignement du contexte éolien et le modelé topographique s'associent pour éviter toute perception d'éoliennes.

Le projet envisagé se place également sous la ligne de relief, sans perception possible. L'éloignement permet à la configuration paysagère de prendre le pas dans la perception.

L'impact du projet est jugé **NUL**, en regard de l'absence de perception des éoliennes.

Localisation de la prise de vue



1 : 25 000

Simulation avec le projet et les parcs en instruction - Vue panoramique 120°



Distance à l'éolienne la plus proche : 18 613 m (E2)  
 Distance à l'éolienne la plus éloignée : 19 251 m (E1)  
 Azimut : 9°  
 Position : X=851804,85 Y=6857622,98 Z=185,9 m  
 Date de prise de vue : 06 septembre 2023

## Photosimulation 36 : Depuis le panorama de la terrasse du château de Bar-le-Duc

---

État initial (parcs en service et autorisés) - Vue panoramique 120 °



Commentaire paysager :

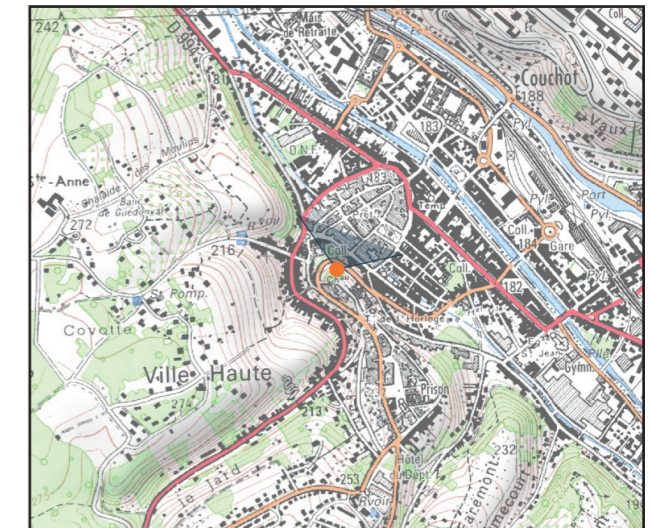
La ville de Bar-le-Duc s'est développée dans la vallée de l'Ornain, au carrefour des voies de communication, avec un développement urbain sur les deux rives. Ce site urbain comprend de nombreux édifices protégés aux Monuments Historiques (37 édifices), quelques Sites classés ou inscrits (8 sites) et un Site Patrimonial Remarquable autour de son château. Depuis le château, des panoramas se dégagent sur la ville et la vallée en contrebas.

Depuis le point de vue en hauteur de la terrasse du château, aucune éolienne en exploitation n'est perceptible. L'éloignement du contexte éolien et le modelé topographique s'associent pour éviter toute perception d'éoliennes.

Le projet envisagé se place également sous la ligne de relief, sans perception possible. L'éloignement permet à la configuration paysagère de prendre le pas dans la perception.

L'impact du projet est jugé **NUL**, en regard de l'absence de perception des éoliennes.

Localisation de la prise de vue



Éolienne :

- En projet
- En service
- Acceptée
- En instruction

1 : 25 000

Simulation avec le projet et les parcs en instruction - Vue panoramique 120°



Distance à l'éolienne la plus proche : 19 728 m (E3)  
 Distance à l'éolienne la plus éloignée : 20 611 m (E1)  
 Azimut : 21°  
 Position : X=858475 Y=6854626 Z=226,1 m  
 Date de prise de vue : 02 avril 2024